

PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES



UN MEILLEUR ACCUEIL AU SERVICE DU PUBLIC

La préfecture des Pyrénées-Atlantiques est engagée dans une démarche d'amélioration de l'accueil du public depuis 2013 . Elle a obtenu en **octobre 2015** le label **Qualipref2.0**, label de qualité spécifique aux préfetures.

SE RENDRE A LA PREFECTURE

2, rue du Maréchal Joffre – 64 000 PAU

- Parking gratuit à proximité (600m): place de Verdun
- Parkings payants à proximité : parking Clémenceau et parking Aragon
- Arrivée en bus : station Bosquet. De nombreuses lignes de bus desservent cette station.



- Plusieurs emplacements du parking de la préfecture sont réservés aux usagers titulaires d'une carte de stationnement pour personnes handicapées (demander l'ouverture de la barrière à la guérite).

- Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.



- Une boucle à induction magnétique mobile qui amplifie le son , utilisable aux guichets et à la régie, est disponible à l'accueil.

COORDONNEES DE LA PREFECTURE

- Site internet : www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr
- Adresse courriel : Utiliser le formulaire « **contactez-nous** » en bas de la page accueil du site internet
- Adresse postale : 2, rue du Maréchal Joffre – 64 021 PAU CEDEX
- Serveur vocal interactif (24h/24h et 7j/7) : 05 59 98 24 24
- Service de renseignements téléphoniques (**carte grise - permis de conduire**) : 05 59 98 26 26 du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h
- Permanence téléphonique **bureau des étrangers** : du lundi au vendredi de 9h à 10h au 05 59 98 23 84

RECLAMATION-SUGGESTION

Vous pouvez déposer vos réclamations et/ou suggestion dans les boites Marianne disponibles dans le hall d'accueil ou via le site internet (rubrique contactez-nous en bas de la page d'accueil).

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES AU PUBLIC

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Carte grise et permis de conduire	9h-12h 13h30-16h	9h-12h <i>Fermé l'après-midi</i>	9h-12h 13h30-16h	9h-12h <i>Fermé l'après-midi</i>	9h-12h 13h30-16h
Titre de séjour étrangers	9h-12h 13h30-16h	9h-12h <i>Fermé l'après-midi</i>	9h-12h 13h30-16h	9h-12h <i>Fermé l'après-midi</i>	9h-12h 13h30-16h
Armes		9h-12h		9h-12h	
Autres services de la préfecture	9h-12h 14h-16h	9h-12h 14h-16h	9h-12h 14h-16h	9h-12h 14h-16h	9h-12h 14h-16h

Les démarches concernant :

- Les **cartes nationales d'identité** s'effectuent à la mairie de votre domicile.
- Les **passesports** s'effectuent auprès de l'une des mairies équipées d'une station biométrique (voir la liste sur la page démarches administratives → passeport).
- Les **demandes de naturalisation et d'asile** s'effectuent auprès de la préfecture de Gironde (pour plus de détail aller sur le site www.gironde.gouv.fr).